

A l'attention de M. YVES, enseignant de Technologie,

Copie à Mme ORTMANS et au Secrétariat de M. LOIRET,

Nous soussignés XXXXX et YYYYY,
Responsables et Tuteurs Légaux de XXXXXXXXXX, élève de

Monsieur YVES,

Ce mercredi 29 septembre, notre fils XXXX nous rapporte que vous lui avez tenu des propos pour le moins surprenants et menaçants.

Lors de votre cours de 10h à 11h, vous vous êtes approché de notre fils qui nous rapporte les propos suivants :

" Tu vas me copier 25 lignes parce que tu as ton masque sous le nez ".

Ce à quoi notre fils vous a répondu NON.

Vous avez surenchéri **"c'est pathétique ce que tu fais. Tu dois mettre ton masque pour protéger les autres"**.

Et quand notre fils vous dit qu'il a besoin de respirer, vous lui avez répondu :

" même si tu as besoin de respirer, tu mets ton masque sur le nez ".

Tout ceci est pathétique.

Pour que les choses soient très claires :

- Dans un courrier RAR envoyé à Monsieur LOIRET, nous avons posé plusieurs questions quant à l'engagement des responsabilités civiles et pénales au sein de l'établissement, face à ce protocole sanitaire dont l'illégalité de la mise en application, devra à un moment trouver responsable(s).

Vous pourrez trouver ce courrier RAR en pièce jointe. Bonne lecture.

- Nous avons également demandé expressément l'ajout d'un avenant au dossier scolaire et d'inscription de notre fils, avec en annexe 3 du courrier RAR un refus catégorique et intemporel de tout soin covid. Masque sur voies respiratoires inclus.

- Ma compagne avait alerté Mme ORTMANS via la messagerie Ecole Directe du ton menaçant que vous aviez employé face à la classe de 4ème Bleue lors du 1er cours de technologie de l'année concernant le port du masque (email du 8 setpembre 12h34 "menace de sanction inappropriée").

- En réponse à notre courrier RAR, Monsieur LOIRET nous a informé, que notre fils ne fera l'objet d'aucune pression. Aucune pression.

Force de constater que cela n'a pas été le cas dans votre cours, à l'encontre de notre fils Maxime.

Alors, mettons-nous d'accord Monsieur YVES, vous sortez de vos obligations contractuelles de fonctionnaire et d'enseignant.

Vous êtes en faute. La Loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 encadre la discipline du fonctionnaire qui vous incombe.

Nous vous mettons donc en demeure.

Nous soutenons pleinement notre fils dans le fait de s'être opposé à votre zèle qui lui, est pathétique.

On ne s'adresse pas comme ça à un élève, à un enfant.

Vous êtes sorti de votre obligation contractuelle de neutralité et d'impartialité.

Vous avez menacé notre enfant d'une sanction qui n'a aucun encadrement légal.

Vous avez tenté d'abuser de votre position, sans même tenir compte du besoin impérieux de respirer des enfants. De notre enfant.

Tout ceci est pathétique.

Quel texte officiel et compétences médicales vous octroient le droit de dire à notre fils que même pour respirer notre enfant doit remettre son masque correctement ?

Alors que, le Dr. April Baller, spécialiste en santé publique s'exprime au nom de l'OMS et explique que "si vous ne présentez aucun symptôme respiratoire", il n'est pas nécessaire "de porter un masque médical". Et de préciser que "les masques ne doivent être utilisés que par les agents de santé, les soignants ou les personnes souffrant de symptômes tels que la fièvre et la toux".

OMS Mars 2020

Et que les gouvernants actuels ont répété à tue-tête, dont même Olivier VERAN, que le port du masque était inutile. Et maintenant, cela serait devenu vital ?!

Tout ceci est pathétique. Surtout que les enfants ne sont pas concernés et ce depuis le début, chiffres officiels ANSM, Santé Publique France. Et que les datas officiels taux d'incidence et de reproduction sont bien en-deçà de ce que les médias veulent nous donner comme informations.

Auriez-vous perdu la raison cher Monsieur ? Nos enfants sont-ils en danger face à vous ?

Quel texte officiel, programme scolaire et/ou Loi, vous octroient le droit, la toute-puissance, de dire à notre fils "c'est pathétique ce que tu fais" ?

Quel texte officiel et/ou Loi vous donnent autorité pour dire sans fondement scientifique, que porter le masque c'est pour protéger les autres ?

Quel texte officiel, programme et/ou Loi, vous octroie le droit, la toute-puissance, de mettre en danger la santé de notre enfant ? En prenant le risque de faire chuter son taux de saturation en oxygène.

Nous connaissons déjà les réponses à ces questions. Aucun texte, aucune Loi ne vous le permet. Vous êtes donc en faute.

Tout ceci est pathétique.

Nous vous demandons donc, que vous fassiez des excuses publiques, devant la classe de 4ème Bleue, à notre fils XXXX.

Ce sera bien la moindre des choses. Par respect.

Être enseignant ne vous donne pas le droit de parler n'importe comment à un enfant. A notre enfant. Votre fonction et statut ne vous protègent en rien.

Vous n'avez pas tous les droits cher Monsieur.

Nous serons ravis de vous rencontrer en la présence de Monsieur LOIRET et de Madame ORTMANS, lors d'un RDV que nous exigeons au plus vite.

Les voilà vos 25 lignes :

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

+

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

+

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

+

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

+

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

La prochaine fois que vous menacez notre enfant, nous portons plainte contre vous, avec dénonciation au Procureur de la République.

Que les choses soient bien claires entre nous Monsieur YVES, nous sommes dans notre bon Droit, étant déjà accompagnés d'un point de vue juridique et légal.

Pour faire valoir ce que de Droit.

Vous souhaitant une excellente fin de journée

La maman et le papa